

EDOUARD GOUIN,

Prêtre de Saint-Sulpice.

# LE BON-PASTEUR

ET

## SES OEUVRES

À

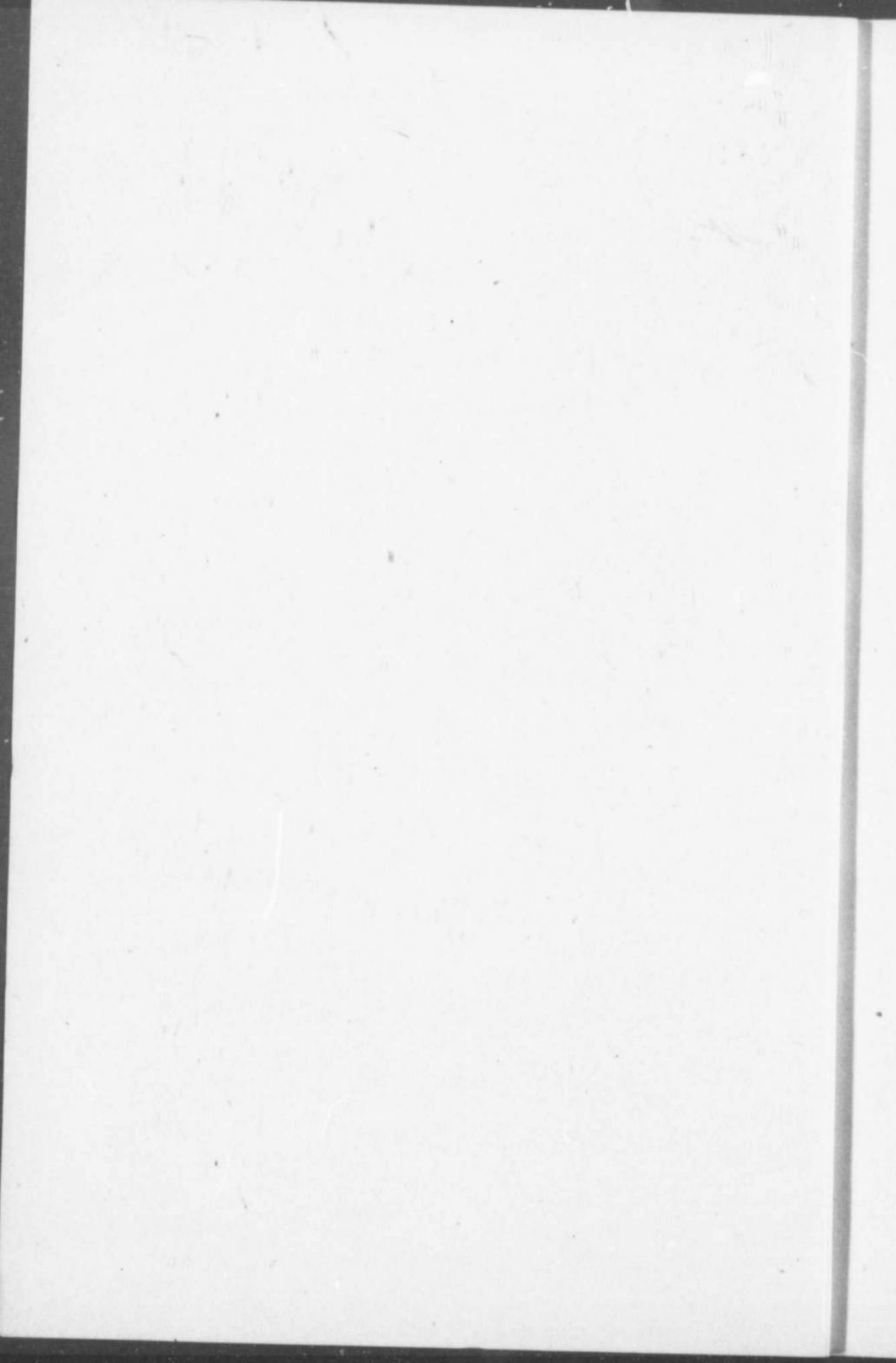
## MONTREAL

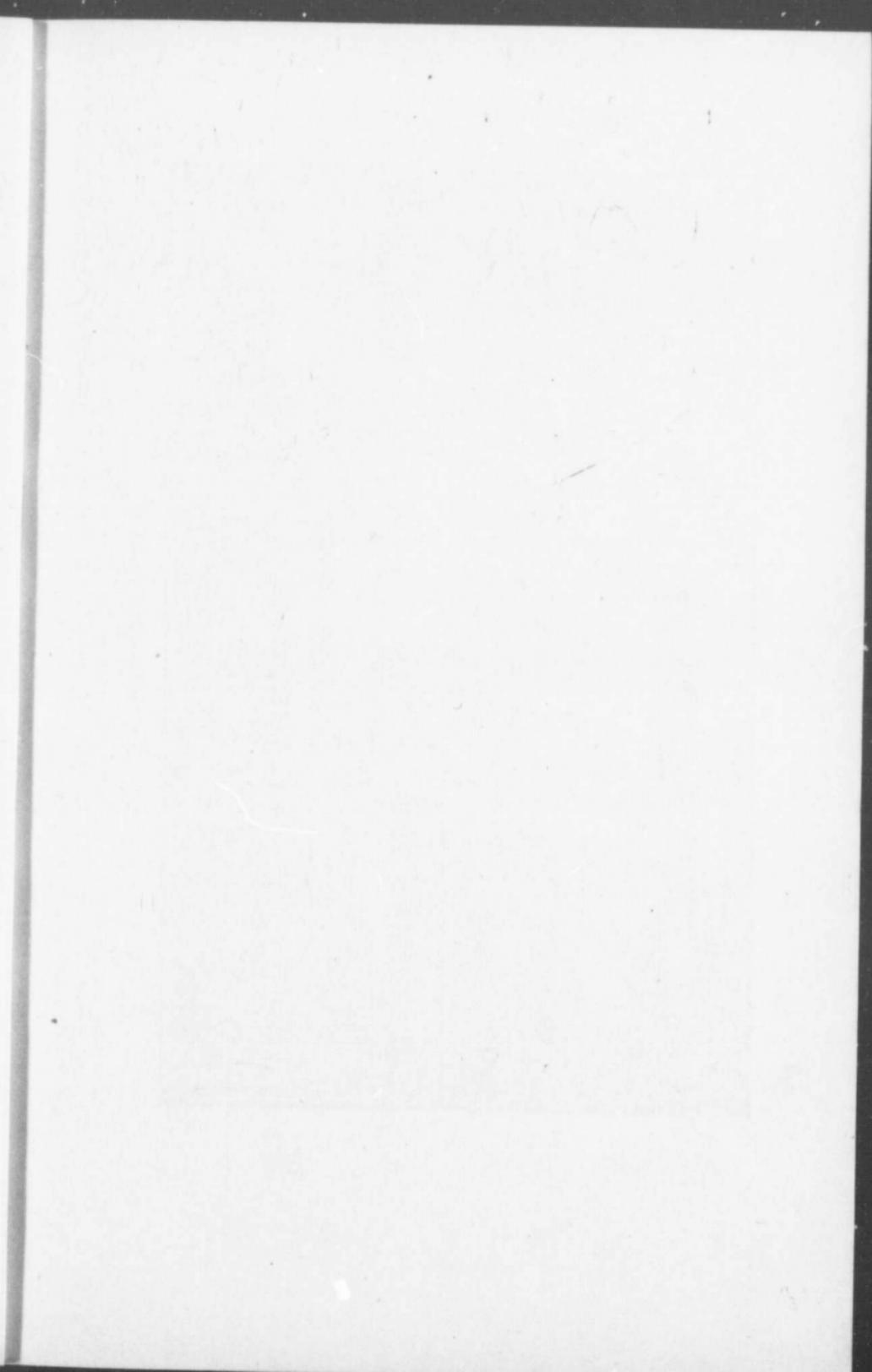
---

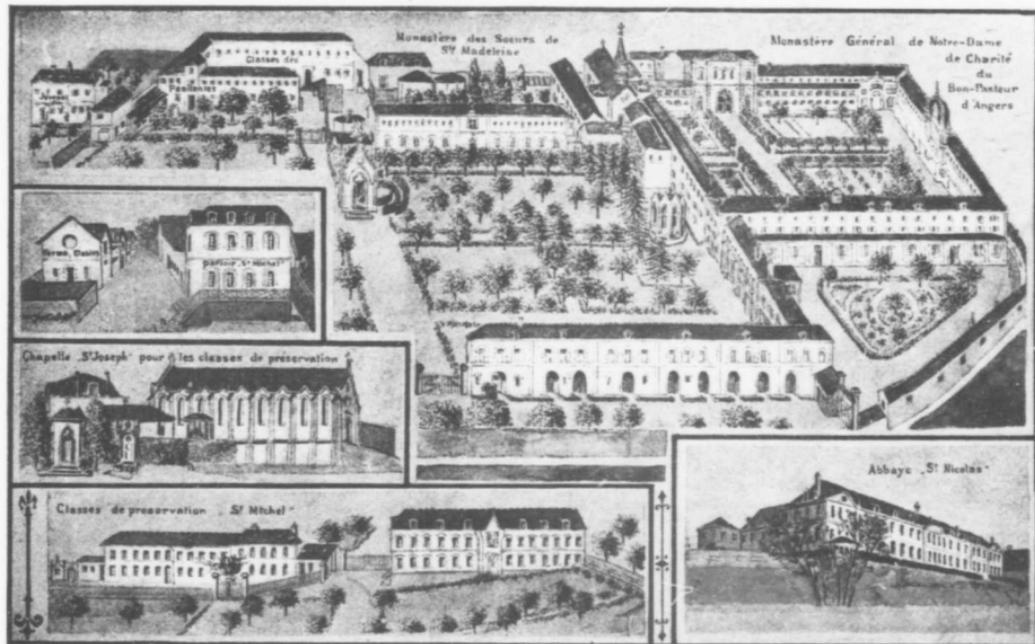
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

1916









Un hôpital d'âmes modèle.

MONASTÈRE GÉNÉRAL DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR D'ANGERS d'où sont venues les quatre religieuses fondatrices du Bon-Pasteur à Montréal. Chaque catégorie de *protégées* a sa maison particulière avec dépendances et jardin.

EDOUARD GOUIN,  
Prêtre de Saint-Sulpice

# LE BON - PASTEUR

ET

## SES OEUVRES

À

### MONTREAL



IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

1916

..... avec dépendances et jardin.

BX4485

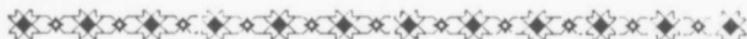
.5

G6

C.2



SA GRANDEUR MGR BRUCHÉSI,  
archevêque de Montréal.



*L'Œuvre du Bon-Pasteur est inconnue ou méconnue du grand nombre. Cette brochure a pour but de dissiper des ignorances et des préjugés, de provoquer des sympathies et des concours. Lui suffira-t-il pour l'atteindre de dire ce qu'est le Bon-Pasteur, le bien qu'il fait et élargit sans cesse depuis déjà soixante-douze ans qu'il est établi parmi nous?*

*L'auteur la dédie humblement à Monseigneur l'Archevêque de Montréal au nom de la Communauté du Bon-Pasteur de Montréal, comme un témoignage de reconnaissance pour la bienveillance et les services qui assurent à Monseigneur Bruchési le premier rang parmi les bienfaiteurs de l'Institution, et en mon nom personnel, comme un gage du souvenir profond qu'ont gravé, au meilleur du cœur, l'admiration et la gratitude.*





M. L'ABBÉ L.-A. DUBUC,  
Curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal,  
Supérieur ecclésiastique du Bon-Pasteur.



# Le Bon-Pasteur et ses oeuvres

## A MONTRÉAL.

---

### I. LA COMMUNAUTE DU BON-PASTEUR

La communauté du Bon-Pasteur, de son nom officiel : *l'Institut de Notre-Dame-de-Charité-du-Bon-Pasteur-d'Angers*, établie à Montréal depuis 1844, a pour premier fondateur, le *bienheureux Jean Eudes*. Le Père Eudes, frère du grand historien français, Mézeray, naquit et vécut en Normandie, au dix-septième siècle. C'était, dans toute la force du terme, un homme de Dieu : un prêtre de grande sainteté, de zèle entreprenant, d'éloquence populaire. Il prêcha beaucoup et avec fruit, contribua plus que personne à préparer la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie, institua pour le service des séminaires et des missions, la *Congrégation des prêtres de Jésus et de Marie*, appelés depuis, de son nom, *Eudistes*, enfin, créa les premiers *refuges*.

Le Sacré-Cœur promet aux prêtres qui propageront son culte, le talent de toucher les cœurs endurcis. Le Père Eudes recueillit, l'un des premiers, l'heureux effet de cette promesse. Partout où il passait, il voyait revenir à Dieu

beaucoup d'âmes égarées. Entre toutes, les pécheresses publiques excitèrent sa compassion, à cause des difficultés et des dangers qui entourent leur persévérance. Il voulut fonder pour elles des maisons de refuge, où toutes les influences se concerteraient pour les fortifier dans le bien. L'idée n'était pas nouvelle, mais les essais tentés jusque là, avaient été malheureux. Le Père Eudes, le premier, vint à bout de la réaliser.

### Le Premier Refuge.

Le *premier refuge* s'ouvrit à Caen vers 1641 et fut approuvé, quinze ans plus tard, par acte exprès du Saint-Siège; le soin en fut confié à une communauté de religieuses formée en vue de l'œuvre nouvelle: l'*Institut de Notre-Dame-du-Refuge*, nommé ensuite *de Notre-Dame-de-Charité*. Ce premier établissement servit de modèle à ceux qui se fondèrent par la suite en différentes villes, grâce au concours d'initiatives locales et d'essaims envoyés par les maisons existantes. Sept refuges subsistaient au temps de la Révolution française, ceux de Caen, Rennes, Guingamp, Vannes, Tours, La Rochelle, Paris. Celui de Vannes disparut dans la tourmente, mais trois autres se constituèrent entre 1804 et 1811, à Versailles, à Nantes et à Lyon. Chaque monastère une fois fondé devenait indépendant et devait se suffire à lui-même en toutes choses.

En 1825, le refuge de Tours choisit pour supérieure une religieuse de vingt-neuf ans, qu'imposaient ses talents et



BIENHEUREUX JEAN EUDES, fondateur de la Congrégation des Prêtres de Jésus et Marie (Eudistes), et de l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité, du Refuge et du Bon-Pasteur.



VÉNÉRABLE MÈRE MARIE-DE-SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER,  
fondatrice du Généralat du Bon-Pasteur.

ses vertus, *sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie Pelletier*. Douée d'initiative et d'activité, elle sut, en moins de six ans, porter au plus haut degré de prospérité une communauté chancelante, inaugurer l'œuvre des Madeleines et fonder à Angers une maison nouvelle dont on lui remit le gouvernement lorsque fut expiré le terme au delà duquel, d'après les constitutions de l'Ordre, ses compagnes de Tours ne purent plus la réélire.

## LE BON-PASTEUR D'ANGERS

### Généralat.

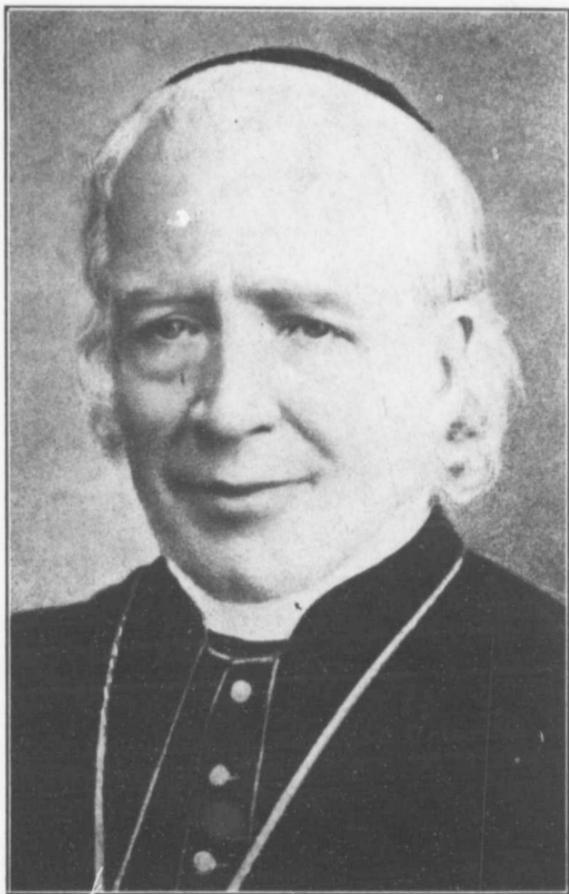
Sous son impulsion puissante, la maison d'Angers prit un accroissement rapide et fut bientôt en état d'essaimer à son tour. Elle donna l'existence à trois nouveaux monastères : Poitiers, Metz et Grenoble. Conformément aux anciens usages, chaque fondation nouvelle devenait autonome et ne gardait avec la maison-mère que des relations de reconnaissance et d'affection. Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie, avec son intelligence supérieure et sans doute aussi l'inspiration d'en haut, se rendit compte des avantages qu'il y aurait à organiser un *généralat*, c'est-à-dire à faire rentrer sous une autorité commune les communautés isolées. Elles y gagneraient un principe d'unité, d'émulation et de progrès qui leur manquait, ainsi qu'un organe de communication et de distribution qui porterait au maximum le rendement des activités de chacune.

Indépendance, n'est-ce pas isolement, et isolement cause de faiblesse : des communautés isolées maintiennent difficilement contre les influences extérieures l'intégrité des règles et des usages ; elles souffrent tantôt de pléthore et tantôt d'anémie, sans trouver à écouler leur abondance et à secourir leur disette ; elles s'instruisent à leurs dépens et leurs expériences ne profitent à personne. Qu'elles se rangent au contraire sous une autorité unique, soucieuse d'ailleurs de ménager dans la mesure du possible, l'autonomie des maisons particulières, et en peu de temps, les visites des supérieurs, les chapitres généraux, les circulaires, les maisons de formation communes, les échanges d'idées et de sujets entre monastères, auront fait circuler dans ces membres épars, désormais soudés en un corps unique, une vie plus intense, plus régulière et plus féconde.

Les refuges plus anciens rejetèrent unanimement l'idée nouvelle, éclosse, disait-on, dans un esprit brouillon empressé de tout réformer ou dans un cœur ambitieux préoccupé de tout dominer. Dieu permet ces contradictions où éclatent l'humilité et la persévérance des saints. Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie ne se laissa pas décourager et soumit son projet au Saint-Siège. En dépit d'oppositions puissantes, le pape l'approuva par acte solennel, daté de 1835, et régla que désormais la communauté de Notre-Dame-de-Charité-du-Bon-Pasteur d'Angers et les maisons qu'elle avait fondées ou pourrait fonder à l'avenir formeraient une seule famille religieuse gouvernée par une supérieure générale et régie par les mêmes règles.



TRÈS HONORÉE MÈRE-MARIE-DE-SAINTE-DOMITILLE,  
Supérieure Générale actuelle du Bon-Pasteur.



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BOURGET,  
fondateur du Bon-Pasteur de Montréal.

*L'institution du généralat* marque pour la communauté d'Angers le début de développements extraordinaires qui contrastent étrangement avec l'expansion plutôt lente des communautés plus anciennes. Tandis que le nombre des maisons demeurées en dehors du généralat n'atteint pas encore cinquante, le Bon-Pasteur d'Angers, à la mort de la Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie survenue en 1868, comptait dans son obédience *cent dix* monastères sortis de son sein et constitués en seize provinces. Il en compte aujourd'hui *deux cent soixante* répandus dans l'univers entier et rattachés à *vingt-sept* provinces. La supérieure générale est une canadienne : Mère Marie-de-Sainte-Domitille Laroze : elle rassemble sous sa houlette plus de *huit mille* religieuses. Plus de *cinquante mille* enfants, jeunes filles et femmes sont abritées présentement dans les maisons du Bon-Pasteur issues d'Angers et y rencontrent les influences qui préservent ou qui sauvent.

## II. LES ORIGINES DU BON-PASTEUR À MONTRÉAL

Dès 1841, *Monseigneur Bourget*, toujours en quête de fondations nouvelles pour parer aux nécessités croissantes de son vaste diocèse, entama des négociations avec la Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie, en vue d'attirer à Montréal les religieuses du Bon-Pasteur. Le projet se heurtait à de grosses difficultés, aussi, le consentement de la Maison-Mère ne fut-il obtenu que trois ans plus tard et grâce à

l'intervention personnelle de Monseigneur Provencher, Vicaire apostolique de la Rivière-Rouge, qui, se rendant en France, accepta de passer par Angers et d'y représenter, en l'appuyant de toute son influence, la supplique de l'évêque de Villemarie.

Quatre religieuses furent dirigées vers Montréal où elles arrivèrent le 7 juin 1844. Sœur Marie-de-Sainte-Céleste Fisson, était leur supérieure; elle le demeura jusqu'en 1855, alors que l'épuisement la contraignit de repasser en France. Sœur Marie-de-Saint-Gabriel Chaffaux, qui lui succéda comme supérieure et devint plus tard provinciale de France, était son assistante. Leurs compagnes s'appelaient sœur Marie-de-Saint-Ignace Ward et sœur Marie-de-Saint-Barthélemy Andrews. Elles reçurent l'hospitalité chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu en attendant qu'une maison achetée pour elles, rue Brock, dans le quartier Sainte-Marie, vieille caserne délabrée, en bois, à deux étages, qu'on entreprit de réparer et d'augmenter d'une allonge en brique à trois étages, fut prête à leur donner asile. Elles s'y installèrent bientôt avec dix-huit pénitentes et une postulante Marie-Louise Perrault. Cette maison de la rue Brock, d'ailleurs assez misérable et tout-à-fait insalubre, se trouva tout de suite trop étroite à cause de l'affluence des pénitentes et surtout des novices. La première prise d'habit eut lieu le 15 août 1844, la première profession, le 1er septembre 1846, et aux années suivantes, ces belles cérémonies se renouvelèrent souvent.



M. L'ABBÉ ARRAUD, P.S.S.,  
Second Fondateur du Bon-Pasteur de Montréal.



MADAME JOSETTE QUESNEL,  
Bienfaitrice insigne du Bon-Pasteur de Montréal.

Maïs autour du berceau de l'œuvre naissante, Dieu multiplie les amis généreux.

A *Monsieur Bourget*, leur premier fondateur, les sœurs du Bon-Pasteur de Montréal unissent dans leur souvenir reconnaissant, celui qu'elles nomment leur second fondateur, un modeste Sulpicien, *monsieur Jacques Arraud*, vicaire à Notre-Dame, où il mourut, en 1878. Il fut leur providence aux années difficiles de la fondation. C'est lui qui, de ses propres deniers et des aumônes qu'il recueillit, paya la maison de la rue Brock, les réparations et l'allonge, puis, en 1872, le couvent qu'occupent les sœurs à Saint-Hubert et une partie du terrain de la rue Fullum où s'élève aujourd'hui l'Asile Sainte-Darie. Il leur donna, en outre, bien des secours opportuns et de judicieux conseils.

*Madame Josette Quesnel*, décédée en 1866, à l'âge de soixante-quatorze ans, remboursa la moitié du prix du voyage des fondatrices, meubla du haut en bas le premier monastère, garnit la sacristie, fournit le vêtement aux pénitentes pendant vingt ans et le chauffage à la maison entière pendant quatre ans, acheta trois fournaises d'une valeur de douze cents piastres et joignit à ces largesses des dons en argent et en nature qui dépassent deux mille piastres.

*Madame Denis-Benjamin Viger* donna, en 1846, pour construire un nouveau monastère, le terrain qu'occupe aujourd'hui, rue Sherbrooke, la maison provinciale; on l'évaluait alors à trois mille louis (douze mille piastres). Elle et son mari ajoutèrent en dons successifs une somme supé-

rieure à mille piastres. Ces générosités permirent d'élever une maison de quatre étages : 156 pieds de long sur 50 de large, où l'on s'installa définitivement au mois d'août 1847.

On s'en était servi déjà, quelques semaines avant l'achèvement des travaux, pour hospitaliser des femmes et des enfants, victimes du terrible typhus qui éclata cette année-là parmi les immigrants venus d'Irlande. Deux cents y furent successivement recueillis et soignés par les religieuses et les enfants au péril de leur vie. Une vingtaine seulement purent être arrachés à la mort.

Le nouvel édifice reçut ainsi une double consécration : celle de la souffrance et celle du dévouement. On y peut découvrir la source des bénédictions abondantes dont Dieu se plut à le combler.

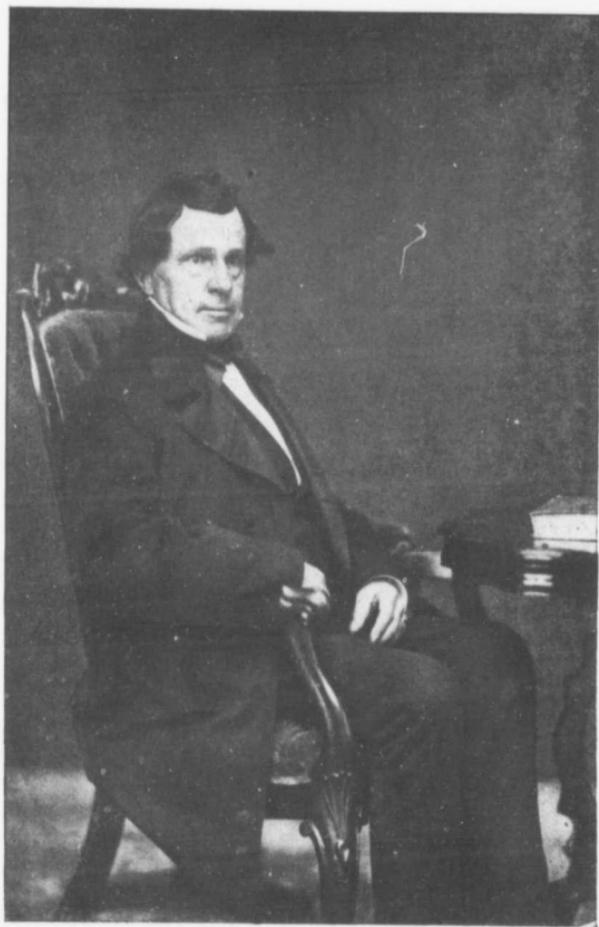
A la classe des pénitentes qui comptait déjà soixante personnes en 1853, on ajouta, pour les orphelines ou les enfants moralement abandonnés, la classe dite *des préservées* qui fut retranchée pendant quelques années, faute de ressources, et définitivement rétablie en 1861, dans la partie nouvelle dont s'agrandit, cette année-là, le monastère, grâce à la générosité de monsieur Berthelet.

*Monsieur Olivier Berthelet* fit bâtir à ses frais, en 1861, au coût de vingt-quatre mille piastres, l'aile nord-est du second monastère et ajouta mille piastres en argent.

*Monsieur Alfred Larocque et son épouse née Amélie Berthelet* donnèrent de 1856 à 1877 des sommes, dont le total atteint ou dépasse dix mille piastres.



MADAME DENIS-BENJAMIN VIGER,  
Bienfaitrice insigne du Bon-Pasteur de Montréal.



L'HONORABLE OLIVIER BERTHELET,  
Bienfaiteur insigne du Bon-Pasteur de Montréal.

Pour compléter l'énumération des concours, grâce auxquels l'œuvre du Bon-Pasteur à Montréal vécut et prospéra, il faut mentionner le *séminaire Saint-Sulpice* qui fournit à diverses reprises d'appréciables subventions, et se chargea pendant longtemps de la pension des pénitentes irlandaises; *les autorités municipales* qui surent reconnaître les services rendus par l'institution à la moralité publique, et confièrent à ses soins les femmes prisonnières et les enfants abandonnées; enfin, *les chapelains et supérieurs* successifs donnés à la communauté par l'évêché qui pendant longtemps assumèrent gratuitement ce service: tous hommes de bon conseil et de dévouement, ils contribuèrent efficacement aux développements de l'œuvre.

Deux survivront à jamais dans la mémoire reconnaissante du Bon-Pasteur, *Monseigneur Fabre*, qui fut avant son épiscopat, supérieur ecclésiastique de la communauté, le demeura vingt ans, de 1860 à 1880, sept ans encore après son sacre, puis forcé par le poids des occupations d'abandonner cette charge, continua de réserver à l'œuvre, comme évêque, puis comme archevêque, une sollicitude vigilante et efficace, et *Monseigneur Racicot*, évêque auxiliaire de Montréal, dont le souvenir est consigné en ces termes dans les annales de la communauté: "il fut notre chapelain, puis notre supérieur ecclésiastique, pendant trente-cinq ans. Par ses conseils, ses démarches, son infatigable dévouement, il contribua beaucoup à donner une nouvelle impulsion à nos œuvres et à retirer de la gêne notre monastère provincial pour le faire entrer dans une ère de prospé-

rité. Il construisit l'église extérieure, réunissant à cette fin des dons et des souscriptions, abandonnant même pour cela ses honoraires de chapelain. Il eut une grande part dans la fondation du pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague et dans celle de la première maison de Laval-des-Rapides. Il facilita l'établissement de nos monastères d'Halifax et de Saint-Jean, et à plusieurs reprises obtint beaucoup du gouvernement en faveur de nos écoles de Réforme et d'Industrie. Au spirituel et au temporel, il fut un puissant soutien pour cette province canadienne du Bon-Pasteur qui doit le considérer comme un de ses plus insignes bienfaiteurs." La Providence, toujours maternelle pour le Bon-Pasteur, lui a fait trouver, après Monseigneur Racicot, en la personne de *monsieur le curé Dubuc*, un conseiller habile, un guide sûr et un père dévoué.

Depuis déjà longtemps, *la Banque d'Epargne et le gouvernement provincial* avaient pris l'heureuse habitude de gratifier l'institution d'une subvention annuelle. *Le séminaire de Saint-Sulpice* qui, pendant longtemps, fournit à la communauté les remèdes et lui paya, de 1847 à 1875, une pension mensuelle de deux piastres pour chaque pénitente irlandaise, remplaça plus tard ces dons par un octroi annuel de six cents piastres.

Après une période passagère d'épreuve, le noviciat fut littéralement envahi. En 1866, il s'y trouvait simultanément soixante-seize novices ; trois ans plus tard, en 1869, au vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée à Montréal des Sœurs du Bon-Pasteur, la communauté canadienne comprenait 88



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR FABRE,  
Supérieur ecclésiastique du Bon-Pasteur de Montréal.



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR RACICOT,  
Supérieur ecclésiastique et bienfaiteur insigne  
du Bon-Pasteur de Montréal.

professes et 25 novices. Elle avait fourni à plusieurs reprises des sujets, et en assez grand nombre, aux monastères du Bon-Pasteur des Etats-Unis souffrant d'insuffisance de personnel : Louisville, Philadelphie, Cincinnati, Nouvelle-Orléans, Chicago, New-York.

Les premières fondations du Bon-Pasteur de Montréal datent de 1870. L'année suivante, le monastère de Montréal fut érigé en maison provinciale.

En 1870, on acquit, rue Fullum, une propriété assez vaste, maison et terrain où, deux ans plus tôt, à la prière de Monseigneur Bourget, les sœurs de la Miséricorde avaient ouvert un asile pour les femmes sortant de prison. Les circonstances les contraignirent d'en passer la direction aux sœurs du Bon-Pasteur qui s'y rendirent au nombre de six, le 30 avril. Elles y reçurent tout de suite dix-sept pénitentes, autant que la maison en pouvait recevoir. Trois ans plus tard, ce terrain fut cédé au gouvernement pour y bâtir la prison des femmes, à condition que les religieuses en auraient la charge. L'édifice fut achevé en 1877, et les sœurs en prirent possession le 4 septembre. On le nomma Asile Sainte-Darie.

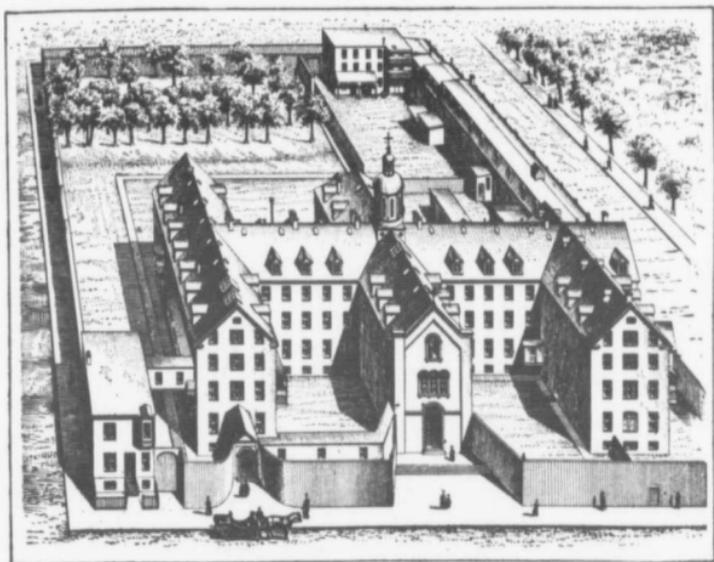
La même année, 1870, au monastère de la rue Sherbrooke, furent inaugurées par acte du gouvernement provincial l'école de Réforme et l'école d'Industrie, la première destinée aux jeunes délinquantes, c'est-à-dire aux jeunes filles trouvées coupables d'un délit, mais susceptibles d'amendement, qu'on voulait préserver du déshonneur et de la promiscuité

de la prison ; la seconde accueillante aux enfants privées de protection et d'éducation, auxquelles on assurait surveillance et instruction.

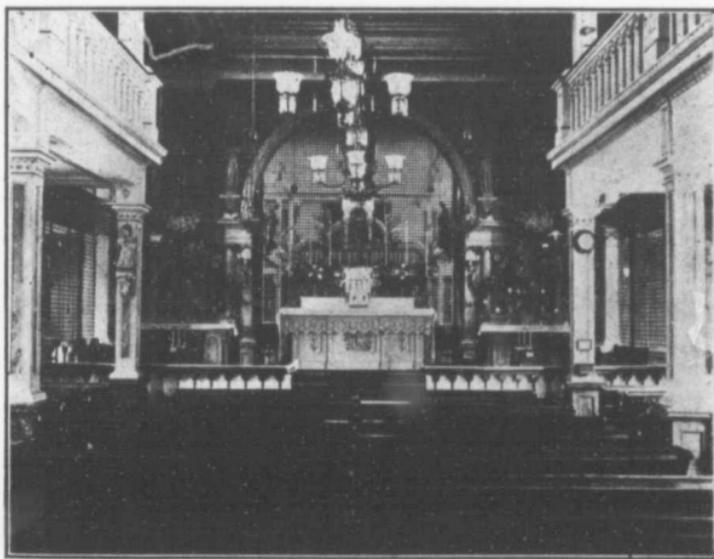
Ces fondations nouvelles ne suffisaient pas au besoin d'expansion de la jeune communauté. La Maison-Mère d'Angers lui confia la mission de répondre à des invitations pressantes venues de l'Équateur et du Pérou. Deux essaims, suivis aux années suivantes de plusieurs autres, partirent de Montréal pour Quito et pour Lima en 1871. Après bien des épreuves, ces deux fondations furent établies sur des bases solides. Elles sont rattachées aujourd'hui à une province distincte. Elles ont fondé à leur tour en Bolivie, en Colombie, en Amérique centrale plusieurs établissements prospères, mais ont reçu de Montréal beaucoup des religieuses qui s'y dévouent.

Toutes ces entreprises avaient exigé de lourdes dépenses : le monastère se trouva grevé d'une lourde dette. Monseigneur Bourget autorisa, en 1875, une quête à domicile, par tout le diocèse, au bénéfice de l'institution et la recommanda chaleureusement à la générosité de ses diocésains. Elle rapporta treize mille cinq cents piastres et permit de sortir d'une situation embarrassée.

La belle chapelle publique érigée aujourd'hui fut construite en 1878 par l'initiative du nouveau Supérieur de la Communauté, monsieur l'abbé Racicot en qui, remarque l'annaliste, monsieur Arraud, décédé l'année même, se suscita un digne remplaçant.



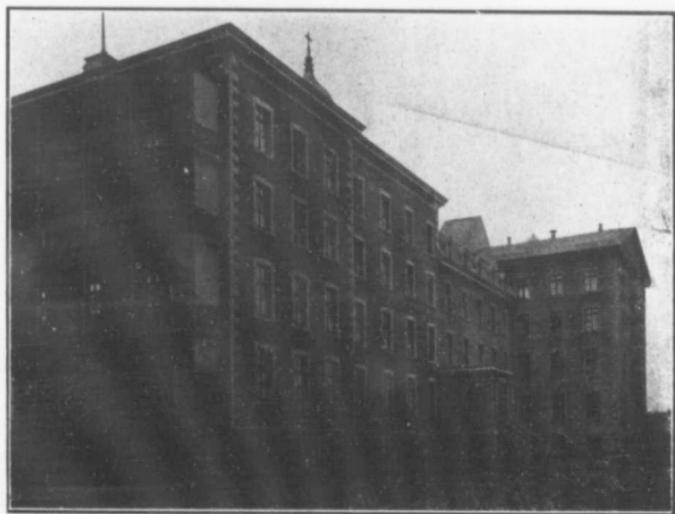
MONASTÈRE PROVINCIAL DU BON-PASTEUR,  
en 1894. — Cinquante ans après la fondation.



CHAPELLE DU BON-PASTEUR DE MONTRÉAL.



MONSIEUR ABRAHAM CLÉMENT-LARIVIÈRE,  
Bienfaiteur de l'Asile Sainte-Darie.



ASILE SAINTE-DARIE. Prison des femmes.

En 1887, les fondations recommencèrent : Guaranda (Equateur), — puis Halifax, 1890. — La Paz (Bolivie) 1890, — Saint-Jean (N. B.), 1893, — en attendant Saint-Boniface, 1911.

La buanderie fut bâtie en 1888. Le terrain où s'élèvent la maison de Lorette et la maison Sainte-Domitille, au lieu dit Moulin-du-Crochet, à Laval-des-Rapides, fut acquis en 1895. La maison de Lorette fut bâtie le première; on y transporta l'école d'Industrie, c'est-à-dire les petites préservées. Depuis la construction de la maison Sainte-Domitille, elle abrite les jeunes délinquantes; les préservées et les madeleines habitant la maison nouvelle.

Les Sœurs du Bon-Pasteur possèdent aujourd'hui en Canada, neuf maisons, formant une province distincte et réparties en quatre diocèses : Saint-Boniface, (Manitoba), Saint-Jean (N. B.), Halifax (N. E.) et Montréal. Leurs établissements dans le diocèse de Montréal sont au nombre de six :

1° *la maison provinciale*, 64 est, rue Sherbrooke, qui ne contient plus aujourd'hui, avec le *noviciat* et l'administration provinciale, que l'œuvre des *pénitentes*, plus de deux cents filles et femmes la plupart indigentes, plus ou moins gravement touchées par le mal, y trouvent un gîte et une sauvegarde pour le temps qui leur plaît, sans autre rétribution que le fruit de leur travail. Une pension payante, la *pension Sainte-Euphrasie*, où le nombre des places est d'ailleurs restreint, s'ouvre aux femmes alcooliques ou mor-

phinomanes de condition aisée et leur procure un traitement approprié.

2° l'*asile Sainte-Daric*, 350 rue Fullum, qui comprend deux départements absolument distincts : la prison des femmes, où sont détenues de cent à cent vingt malheureuses, condamnées pour offenses diverses, généralement im-

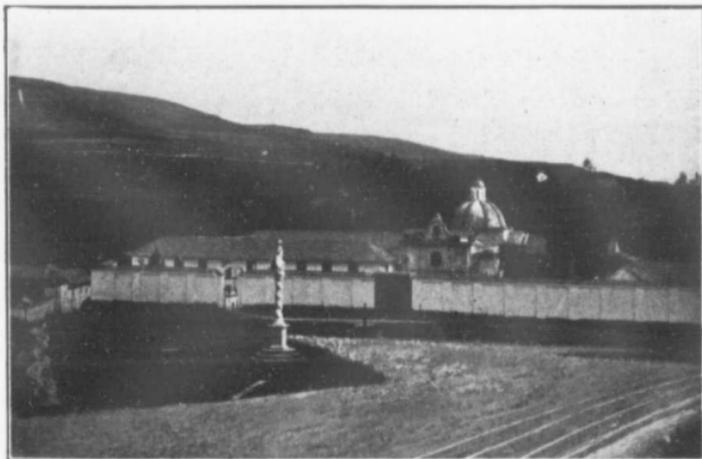


SALLE DE LA MAISON SAINTE-HÉLÈNE. Protégées.

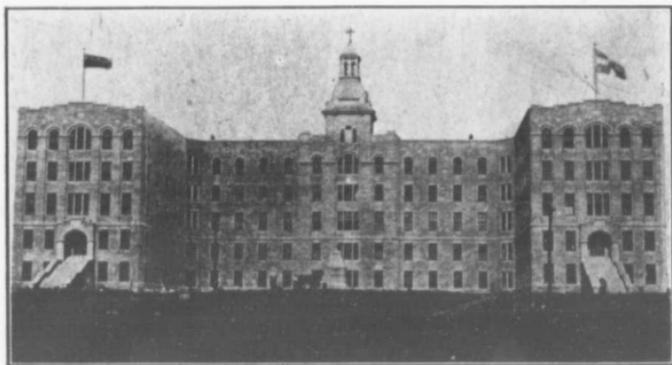
moralité et alcoolisme, par les tribunaux ordinaires, et la *maison Sainte-Hélène* où peuvent se faire admettre, à l'expiration de leur peine, les prisonnières désireuses de revenir au bien et de s'y maintenir. Elles sont environ cent cinquante et y demeurent sans autre contrainte que leur propre volonté de rester. On les appelle les *protégées*.



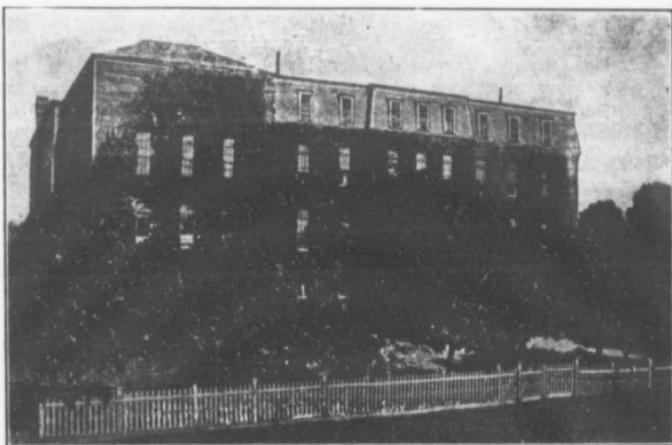
MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, LIMA. Fondé par le Gouvernement du Pérou, sur la demande de Mgr Joseph-A. Roca, P. D. L'œuvre est très prospère, et compte aujourd'hui trois établissements à Lima.



MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, QUITO, fondé à la demande de Mgr José-J. Checa et du Sénor Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur.



MAISON SAINTE-DOMITILLE OU ECOLE INDUSTRIELLE.  
Œuvre de préservation. Laval-des-Rapides.



MONASTÈRE DU BON-PASTEUR — HALIFAX. La fondation en fut faite à la demande de Mgr Murphy, chancelier et recteur de l'Eglise Sainte-Marie. L'œuvre eut immédiatement de nombreux amis: le fruit de leur sympathie et de leur générosité fut un bercail du Bon-Pasteur, où se développèrent toutes les œuvres propres à l'Ordre. Les bienfaiteurs y demeurent nombreux et constants. Tout récemment, le 1er de mars 1916, un groupe de Dames organisa, pour aider plus efficacement encore les religieuses, le "Cercle Notre-Dame de Charité."

3° la *maison Sainte-Domitille* qu'on vient d'inaugurer à Laval-des-Rapides, et qui abrite quatre cent cinquante orphelines dites *préservées*, et quarante *madeleines*.

4° la *maison de Lorette* à Laval-des-Rapides, où plus de cent *jeunes délinquantes*, âgées de moins de seize ans, confiées aux soins des religieuses par la cour juvénile, travaillent à redresser, pendant qu'il en est temps encore, leurs penchans vicieux.

5° Le *pensionnat du Bon-Pasteur à Saint-Hubert*, comté de Chambly, fondé en 1870, et

6° L'*academie Saint-Louis-de-Gonzague* à Montréal 241 est, rue Sherbrooke, fondée en 1878, maisons d'éducation tout à fait analogues à celles des congrégations enseignantes, qui assurent à quatre cents élèves pensionnaires ou externes, toutes d'excellente famille, les bienfaits de l'instruction chrétienne. Ces deux établissements peuvent paraître étrangers au but particulier que poursuit le Bon-Pasteur, le relèvement des filles tombées et la préservation de celles qui sont en danger. Elles y contribuent pourtant de manière très efficace par les revenus qu'elles procurent et les vocations qu'elles suscitent. Il est *strictement interdit* en effet aux religieuses du Bon-Pasteur de s'agréger comme Sœurs du chœur, converses ou tourières, les personnes de leurs maisons de relèvement ou même de préservation. Les Règlements et Constitutions attachent à ce point une grande importance. "Cette communauté, y lit-on, ne doit être composée que de filles ou de femmes libres, de naissance légi-

time, de mœurs honnêtes, de vie irréprochable, et hors de tout soupçon. On n'y admettra *jamais* pour quelque cause ou prétexte que ce soit, aucune personne qui ait vécu licencieusement, de quelque qualité et condition qu'elle puisse être, quand même elle serait parfaitement convertie, ou qui ait été soupçonnée, avec quelque fondement, d'une vie dépravée.

“La Supérieure et la Directrice doivent s'informer exactement, non seulement des bonnes mœurs de chaque aspirante en particulier, mais encore de la bonne renommée de ses père et mère, frères et sœurs.”

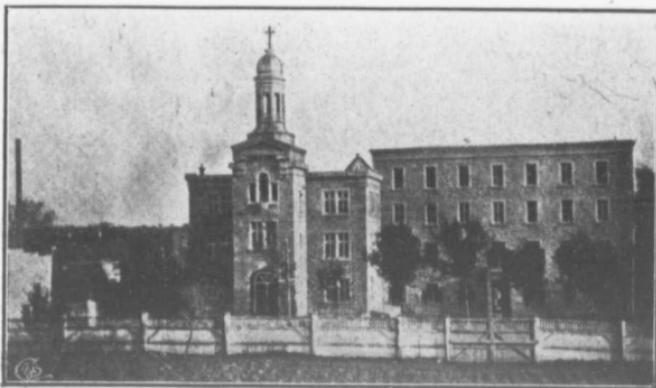




AU TRAVAIL. — Coupe et couture.  
*Jeunes délinquantes.*



MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, Saint-Jean, N.B. Ce fut sur les pressantes instances de Sa Grandeur Mgr Sweeney, que les Religieuses du Bon-Pasteur ouvrirent une maison de leur Ordre dans sa ville épiscopale, en 1893. Le monastère abrite actuellement 140 âmes, formant trois catégories: pénitentes, préservées et prisonnières. L'œuvre est facilité par la bienveillance et la générosité de la population.



MAISON DE LORETTE. Jeunes Délinquantes,  
Laval-des-Rapides.



MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, West-Kildonan, près Winnipeg, Manitoba.  
Sa Grandeur Mgr Langevin établit ce monastère en 1911, avec le concours du R. Père Dalton, O.M.I., de l'Honorable C. Maine Daly, K.C., Magistrat de Police de Winnipeg, de l'Honorable C.-Geo. Caron, Inspecteur des Institutions Publiques, de Monsieur Kennedy, Président de la S.-Vincent-de-Paul, et d'autres hommes charitables, désireux de secourir les jeunes filles qui se perdent, faute de protection, et celles qui ont besoin d'une maison hospitalière, pour se réhabiliter. La jeune institution compte beaucoup sur l'aide généreuse de ses Dames Patronnesses: "The Lady Helpers."

### III. L'ŒUVRE DU BON-PASTEUR À MONTRÉAL (1)

L'œuvre propre du Bon-Pasteur à Montréal tient en trois mots : *préservation, régénération, expiation.*

1. *L'œuvre de préservation.* C'est, avec celle des madeleines (l'œuvre d'expiation), celle qui s'accomplit à Sainte-Domitille. Ici, quatre à cinq cents *orphelines* — ce nom leur convient bien à toutes, car si les parents de quelques-unes survivent, la maladie, la misère, l'absence, la désunion, l'inconduite, les ont frappés d'impuissance et ont réduit les pauvres petites à un état d'abandon, plus funeste peut-être que n'eût su faire la mort — ces orphelines trouvent des *mères* — elles disent bien quand elles leur donnent ce nom — de vraies mères, aimantes, dévouées, vigilantes, attentives à tous les besoins de *leurs filles*, à ceux du corps et de l'âme, du présent et de l'avenir, soucieuses de leur assurer, avec le vivre, le couvert et l'instruction, l'éducation tendre et ferme qui prépare pour plus tard les femmes sérieuses.

---

(1) Ce chapitre et le suivant sont extraits du sermon prononcé, le 9 octobre 1915, à l'inauguration de la maison Sainte-Domitille, par M. l'abbé Gouin, P.S.S.

Femmes sérieuses ... on sait faire ici plus et mieux : on y fait *des femmes chrétiennes*. Quelle création admirable de notre religion, chef-d'œuvre de nature et de grâce, sublime composé de pureté, de charité, de renoncement, idéal inconnu au monde païen, mais réalisé parmi nous à tant d'exemplaires et contemplé bien des fois avec attendrissement à nos foyers, en la personne d'une mère, d'une épouse ou d'une fille, s'évoque à ces mots : femmes chrétiennes ! Mais qu'il y faut de soins et d'incessante sollicitude !

Comparez la jeune ouvrière active et modeste, pure et pieuse, que le Bon-Pasteur arrive à faire de la petite orpheline, et la créature de plaisir, vouée à toutes les misères et à toutes les hontes, qu'elle fût probablement devenue dans le monde, et dites si l'œuvre qui l'a sauvée, quand même elle ne réussirait pas toujours et n'obtiendrait ce résultat, mettons qu'une fois sur deux, ne mérite pas des hommes publics qui les lui accordent, et aussi des particuliers, les meilleurs encouragements.

2. *Œuvre de régénération*. Moins favorisées que ces petites que le bercail du Bon-Pasteur accueille dans l'innocence et la simplicité de leurs dix ou de leurs douze ans, de plus grandes ont connu la vie, c'est-à-dire, hélas ! le mal, et en ont été victimes. *Victimes* plus souvent que coupables, victimes de parents sans conduite, sans affection ou sans conscience, de milieux dépravés, d'exemples déplorables, de rencontres fâcheuses, de liaisons imprudentes, de tempéraments mal réglés, d'hérédités affligeantes, ou simplement de la légèreté naturelle à leur âge, les pauvres enfants ont com-



DORTOIR. Jeunes Délinquantes.



OUVROIR DE L'INSTITUT SEVILLA, Lima — Pérou.

mis des fautes, subi des atteintes, parfois contracté des habitudes. Leurs facultés de résistance en sont pour longtemps affaiblies; la fascination de la bête immonde commence d'exercer sur elles son terrible empire; elles vont s'offrir d'elles-mêmes au monstre toujours avide, dont l'effroyable voracité consomme par jour, dans une grande ville, tant de jeunesse, d'avenir, de bonheur!

La première faute d'une enfant frivole, sans direction et sans expérience, faute souvent atténuée par les circonstances qui la précèdent et abondamment exploitée par l'immense syndicat anonyme qui profite de cette faiblesse pour accroître d'une unité le troupeau lamentable qu'il entretient pour les bas plaisirs, par le pharisien hypocrite qui la couvre de ses reproches et de ses dédains, la première faute, premier pas sur la pente fatale qui aboutit aux pires misères, premières morsures d'un engrenage qui ne lâche ses victimes que lorsqu'il les a dévorées, comme elle se paie cher et de quelles hontes, de quelles ruines, de quels scandales, n'est-elle pas ordinairement suivie!

On voudrait voir former le dessein héroïque d'arracher ces pauvres enfants, ces pauvres filles, à l'engrenage qui les saisit, de les retenir sur la pente qui les emporte, d'organiser en face de la coalition de vils appétits et de passions infâmes qui les guette, un concours de dévouements qui les pansent et les guérissent, d'aménager pour elles un refuge, *un hôpital d'âmes*, une maison de convalescence où se restaureraient leurs forces et se referait peu à peu leur vie.

Ce lieu d'asile, de cure morale, existe depuis longtemps : ce sont les maisons du Bon-Pasteur. Les blessées de la vie y sont traitées et guéries. Sans doute, la guérison n'est pas toujours définitive : après quelques années, quelques mois, peut-être seulement quelques semaines d'amélioration, la contagion reprend parfois ses victimes. Il faut se demander si des interventions intéressées et des sollicitations indiscreètes n'obtiennent point souvent des congés prématurés, surtout si la société se préoccupe assez de ménager des aides pour la transition souvent fatale, entre cet asile et le dehors, cette paix et ces tentations. ...

Beaucoup ramenées au bien persévèrent. Plusieurs s'attachent à celles qui les ont sauvées, refusent de les quitter ou reviennent volontairement vivre près d'elles et s'engagent à demeurer par des promesses. Vous en trouverez plus de deux cents au monastère de la rue Sherbrooke ; cent cinquante à la maison Sainte-Hélène, rue Fullum, où ces *pénitentes*, ces *protégées* sont séparées des détenues et des prisonnières, et forment des départements distincts. Quelques-unes sont déjà des vieilles, dont les cheveux ont blanchi sous le bonnet de toile qu'après un temps suffisant de persévérance elles sont autorisées à porter. Ce sont les *consacrées*, visitez-les dans leurs ateliers ; remarquez leur application au travail et l'air de paix empreint sur leurs traits ; demandez-leur si elles n'éprouvent point d'ennui et ne songent pas parfois à rentrer dans le monde ; notez alors l'éclat de leur regard et la vibration indignée de leur voix : rien ne saurait émouvoir davantage ; de pareilles transformations, qui ne sont pas des cas

exceptionnels, démontrent sans réplique la valeur moralisatrice du traitement.

3. *Œuvre d'expiation.* C'est l'œuvre des *madeleines*. Madeleine ... L'Évangile ne nous a rien conservé de plus touchant que l'histoire de cette pécheresse connue et montrée comme telle dans tout Jérusalem, qui s'en vient trouver Jésus au milieu d'un repas, se prosterne à ses pieds, les couvre de parfums, les arrose de ses pleurs, les essuie de ses cheveux et s'entend dire par le divin Maître: "Il lui est beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé," la dernière au Calvaire, la première au Sépulcre, qu'une tradition respectable nous montre ensuite volontairement exilée du monde, de sa famille, de la société des vivants, dans un désert aride, passant le reste de ses jours dans le jeûne, la pénitence et la prière.

La Madeleine de l'Évangile n'est pas restée isolée: enflammées par l'espoir de mériter comme elle le pardon généreux et délicat du Sauveur, des âmes qui l'ont imitée dans ses fautes veulent l'imiter dans son repentir et ses expiations.

Les madeleines mènent la vie de vraies religieuses. Elles ont pour supérieure et pour maîtresses des Sœurs du Bon-Pasteur: elles ont leurs vœux, leur costume, leurs règles, analogues à celles du Carmel. Elles partagent leur temps entre la prière qui en remplit la plus grande part, le travail manuel et les pratiques de pénitence. Elles ont enfin choisi la meilleure part et elle ne leur sera pas ravie. C'est ici un nouveau Béthanie: Jésus y est beaucoup aimé; beaucoup de

grâces y descendent ; le miracle des miracles, la résurrection des morts s'y renouvelle constamment, non plus en faveur du frère, mais en faveur de la sœur. Pauvres âmes détenues, depuis bien plus de quatre jours, dans les liens de la mort, travaillées par l'action dissolvante de mille agents de corruption, à l'appel puissant du Souverain Maître, voyez-les pleines de vie et d'ardeur, dépasser dans les voies de la sainteté les justes et les fervents, et forcer de haute lutte l'entrée du ciel qui leur fait fête, puisque la joie y est plus grande pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent !

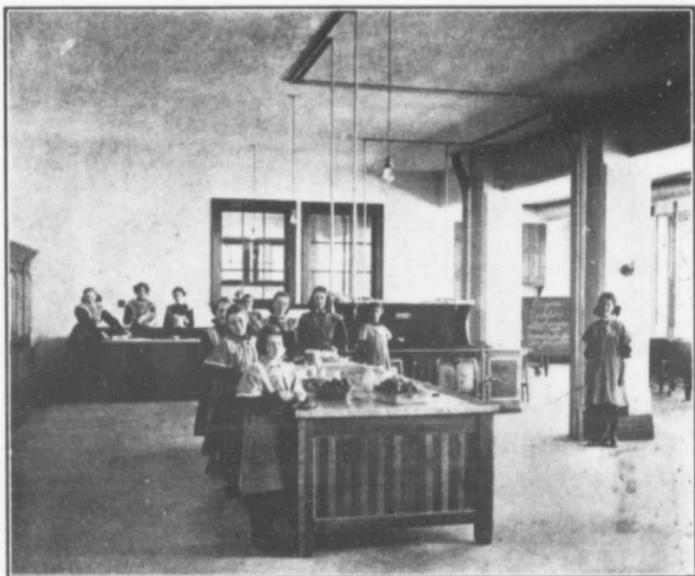


#### IV. LES MOYENS D'ACTION DU BON-PASTEUR

L'œuvre de préservation, de régénération et d'expiation qui s'accomplit au Bon-Pasteur se fait *par le travail, la vie régulière et la religion.*

1. *Par le travail.* — L'oisiveté est la mère de tous les vices. Dirai-je que le travail est le père de toutes les vertus? Il en est à coup sûr le très vigilant gardien. Il retient le corps à l'ouvrage, le dispose au repos salutaire qui se prend au logis et prévient des flâneries, des veillées, des visites, fécondes en occasions dangereuses. Il occupe l'esprit et en ferme l'accès aux pensées mauvaises et aux désirs troublants qu'engendre le désœuvrement. Il fait goûter la joie d'une saine indépendance et la satisfaction de ne devoir qu'à soi-même sa subsistance; il habitue à préférer le peu qu'on gagne honnêtement au plus qu'on se procurerait par des complaisances avilissantes. Voilà pourquoi le travail est en honneur dans les maisons du Bon-Pasteur; c'est un des principaux éléments de la thérapeutique qu'on y pratique.

*Travail intellectuel:* l'école est obligatoire pour toutes les pensionnaires en âge d'apprendre. C'est à peu près l'unique occupation des *petites*, et les *grandes* lui doivent une heure au moins par jour. C'est donc nous calomnier de dire que nous comptons maintenir les âmes dans la vertu en les



COURS D'ART CULINAIRE. Ecole Industrielle.



JEUNES DÉLINQUANTES EN CLASSE.

maintenant dans l'ignorance. L'ignorance est une cause et un effet du vice. Il ne s'agit pas, sans doute, de conquérir des diplômes et des brevets, mais de munir les enfants d'un petit bagage de connaissances usuelles, de les initier aux joies de l'esprit et de leur préparer une existence plus digne et plus fière.

*Travail manuel*, proportionné à l'âge et aux forces de chacune : coupe, couture, blanchissage, repassage, cuisine et jardinage dans l'entre-temps, sont les tâches auxquelles chacune s'applique suivant ses goûts et ses aptitudes. On trouve au Bon-Pasteur des ouvrières habiles dont les travaux d'aiguille et de lingerie sont appréciés par la clientèle.

La communauté ne retire-t-elle pas de ce fait un gros revenu qui devrait lui permettre de maintenir et d'agrandir ses œuvres, sans recourir aux subventions des pouvoirs publics ou à la charité des particuliers ? Il faudrait, avant de répondre, procéder à quelques opérations arithmétiques : compter le nombre de bouches à nourrir chaque jour et multiplier par ce nombre la dépense moyenne requise pour l'entretien complet d'une pensionnaire ; on aurait, bien entendu, compris dans le total les sœurs chargées de l'enseignement, de la surveillance, de l'administration, les sœurs âgées ou infirmes usées au service de l'œuvre, les novices qui grandissent pour les remplacer, puis les enfants plus jeunes dont le temps se passe à l'école et les nouvelles venues qui ont tout à apprendre et ne sont bonnes qu'à gâcher l'ouvrage et prendre le temps des maîtresses, enfin les malades, les faibles, les déséquilibrées, les paresseuses, les capricieuses — et dans

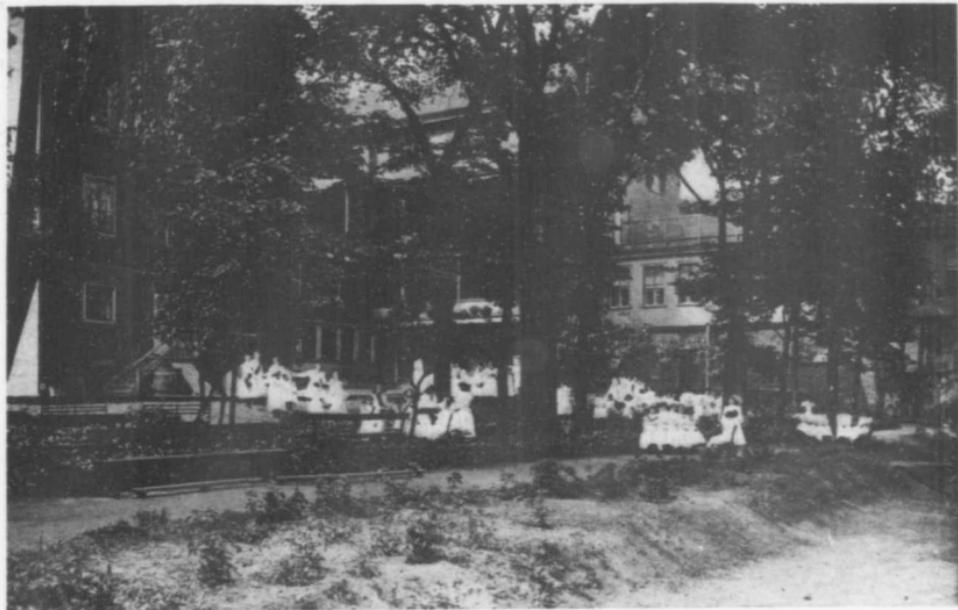


REPASSAGE. Complément de l'éducation domestique.



GYMNASTIQUE AU JARDIN.

Jeunes délinquantes.



JARDIN DES PÉNITENTES. Monastère provincial du Bon-Pasteur,  
Montréal.

tel département, la proportion en est grande. On établirait, d'autre part, le nombre de travailleuses capables d'un travail rémunérateur, le nombre d'heures de travail rétribué, par semaine, déduction faite du temps pris par l'étude, les récréations, le chômage et le travail pour le personnel de la maison qui ne rapporte rien, enfin le gain moyen d'une heure de travail. On ferait le produit de ces trois facteurs. Resterait à soustraire le deuxième produit du premier, à ajouter à la différence la somme empruntée pour construire — quelques centaines de mille piastres — ou du moins l'annuité à payer, enfin à retrancher le montant des subventions et les pensions. Le résultat n'est pas un chiffre négligeable.

2. *Par la vie régulière.* — Il n'y a pas d'éducation possible sans une règle, parce que l'éducation, c'est essentiellement l'organisation et l'orientation des tendances confuses, anarchiques, désordonnées, que tout enfant d'Eve apporte avec lui en naissant et que les années ne font, hélas ! que développer. Qui dit organisation dit subordination des instincts inférieurs aux inclinations supérieures, des appétits, des sens et des passions de la chair aux saintes lois du devoir, formulées par la raison et par la foi. C'est sans doute, pour une part, œuvre de persuasion, mais pour une part aussi, œuvre de contrainte. "Dans toute éducation, disait jadis Brunetière, il y a du dressage."

C'est essentiel : trois puissants ressorts font agir la machine humaine : les idées, les sentiments, mais aussi les habitudes. A certaines heures et chez certaines natures, l'es-



UNE CLASSE. Chez les Préservés.



CONFECTION ET RAVAUDAGE DES BAS.  
Ecole Industrielle.

prit et le cœur se ferment ou ne laissent qu'une faible prise. Devra-t-on alors suspendre l'œuvre d'éducation en attendant des jours meilleurs? ou tenter par la crainte, les menaces et les violences, de forcer l'entrée de ces esprits et de ces cœurs? Il y a mieux à faire, c'est d'agir sur l'extérieur, de composer à ces rebelles un milieu qui les calme, les adoucisse, les influence, les entraîne, d'exiger, au besoin par contrainte, l'accomplissement au moins matériel et indéfiniment répété d'actes salutaires, l'observation du silence, des témoignages de déférence et de respect, l'achèvement exact d'une tâche déterminée. Il est rare que pareil régime ne finisse par désarmer ou diminuer les résistances intérieures, par imprimer certains plis, engendrer ce qu'on pourrait appeler *une routine du bien*, qui, à certains moments critiques, quand disparaissent les influences amies, que s'effacent les impressions fortifiantes, demeure la dernière sauvegarde de la vertu désemparée.

La règle du Bon-Pasteur est ferme — elle doit l'être — mais en même temps maternelle. Il circule parmi le peuple — encore si ce n'était que parmi le peuple — des légendes malveillantes, tenaces autant qu'absurdes, qui représentent sous de noires couleurs la maison — une prison — les sœurs — des tortionnaires — les pensionnaires — de malheureuses victimes ou d'indomptables furies. La réponse est facile: "Venez et voyez." Croirait-on que des magistrats, chargés par la puissance publique d'entraver la contagion du vice et d'en neutraliser, par un traitement efficace, les agents propagateurs, écartent de parti pris le Bon-Pasteur des solutions

qu'ils administrent, sans avoir pris la peine de venir observer sur place ses méthodes et leurs bienfaits?

3. *Par la religion.* — Un orateur disert qui est aussi un écrivain délicat dont Montréal qui l'entendit jadis n'a pas oublié le charme de causeur, l'abbé Vignot, écrit dans son livre "la Règle des mœurs," au souvenir d'années nombreuses données à un ministère d'éducation: "J'ai connu, grâce à Dieu, des âmes restées pures; oui, j'en ai connu qui avaient traversé la vie, je ne dis pas sans se mouiller à son écume, mais sans sombrer dans ses abîmes. J'en ai connu plus souvent qui, touchées d'une grâce tardive, se ressaisissaient, se rachetaient. Mais, je n'en ai pas connu une seule qui n'ait dû cette pureté de cœur conservée ou recouvrée à Jésus-Christ et à son Eglise. Je n'ai pas connu de vertu autrement affermie, d'habitude coupable, de chaîne autrement usée et à la longue rompue, que par la pratique de la prière, de la confession, de la communion. Je ne sais pas de mort ressuscité par une autre puissance que par celle de Jésus-Christ."

Il ne manque pas, dans notre classe éclairée ou qui se croit telle, d'esprits forts — ou d'esprits faibles, — qui souriront de pareilles affirmations. Parlez-leur d'hygiène, de soins médicaux, d'hydrothérapie, de changement d'air, d'exercice, d'instruction, d'appel à la conscience, à l'honneur, au respect de soi. — A la bonne heure, vous êtes homme de progrès, vous inspirez confiance, vous méritez qu'on vous charge d'éducation et de réforme. Mais les prières, les chapelets,



APPRENTISSAGE DE LA COUTURE. Ecole Industrielle.



INFIRMERIE DES PRISONNIÈRES. — Asile Sainte-Darie.

la confession, la communion, les cérémonies, les visites à la chapelle, le bon Dieu, la sainte Vierge, le bon Ange, tout ça c'est un peu, démodé . . . c'est encore excellent pour certaines natures émotives et sensibles, et il faut en user, mais modérément. Nos communautés exagèrent. Les Anglais protestants sont autrement modernes et pratiques : la piété n'est pas chez eux, comme chez nous, envahissante ; ils se soucient eux de développer l'initiative, d'affermir le caractère ; ils prêchent la confiance en soi et la culture des énergies ; ils favorisent la liberté. Aussi, voyez les résultats . . .

Cela se dit très haut et de haut. Si c'est une façon délicate de demander que nos communautés réservent dans la cure morale aux moyens naturels la part légitime, nécessaire, importante, qui leur revient, qu'on se rassure ! Nos communautés religieuses suivent de près les développements de la science pédagogique et savent introduire chez elles les innovations qui ont fait leurs preuves. Mais elles ne s'attendent à en retirer des résultats sérieux que si les agents surnaturels gardent leur place qui est et doit demeurer la première.

Les institutions voisines peuvent avoir sur ce point des idées différentes des nôtres, c'est leur affaire. Elles obtiennent de bons résultats. Tant mieux : nous applaudissons et ne redoutons point les comparaisons faites par des hommes compétents qui tiendraient compte de toutes les circonstances et sauraient voir plus loin que les apparences.

Laissons aux autres leurs méthodes : elles peuvent valoir

pour leurs gens ; perfect'onnons sans cesse, mais ne déprécions pas les nôtres et ne les faisons pas déprécier. La piété que nous avons louée n'a peut-être été parfois qu'un entraînement mécanique, une répétition de formules et de gestes qui n'impliquaient pas un concours actif, simultané, de l'esprit et du cœur et qu'on s'attendait à voir agir automatique-



GRUPE DE MADELEINES.

ment. Les critiques seraient alors fondées, mais n'atteindraient que nous. Car la piété est bien autre chose : c'est l'élan de tout l'être, esprit, cœur, volonté, vers la source de toute vie, de toute force, de toute pureté, elle rend participant de l'énergie divine ; elle met Dieu en nous, et quand on a Dieu en soi, on peut tout entreprendre et tout braver.

Tout bien pesé, l'œuvre de préservation, de régénération, d'expiation s'accomplit au Bon-Pasteur *plus efficacement et plus économiquement* que partout ailleurs. C'est l'intérêt public qu'elle se maintienne et qu'elle prospère. C'est donc le devoir du public et le devoir de tout bon citoyen de le comprendre et de la faire comprendre, pour cela de la connaître et de la faire connaître afin de l'admirer et de la faire admirer, et aussi d'y concourir par son influence, ses sympathies, ses commandes, ses dons et surtout ses prières.



UNE SALLE DE RÉCRÉATION. Petites préservées.



QUELQUES BIENFAITEURS

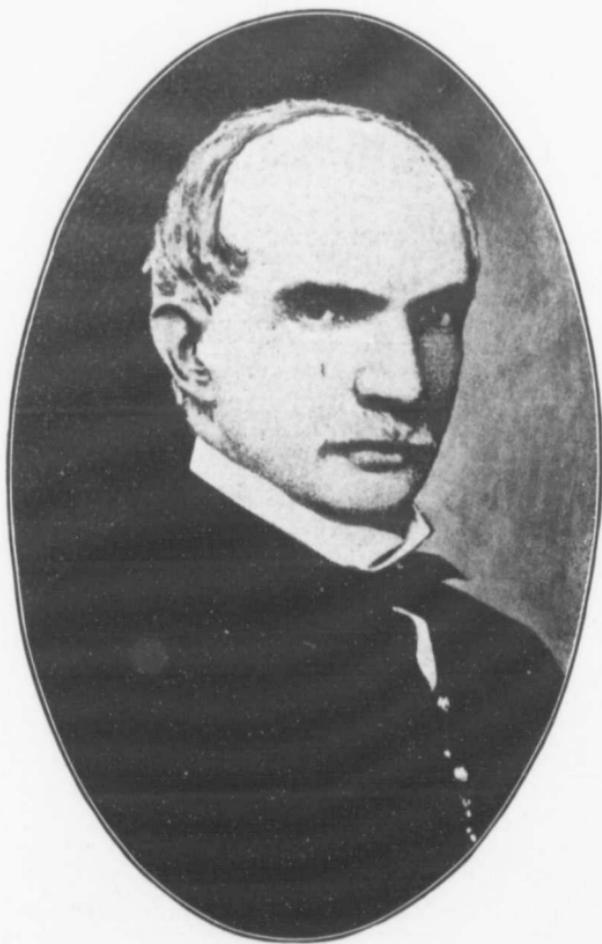
DES DIVERS MONASTÈRES DE

Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur

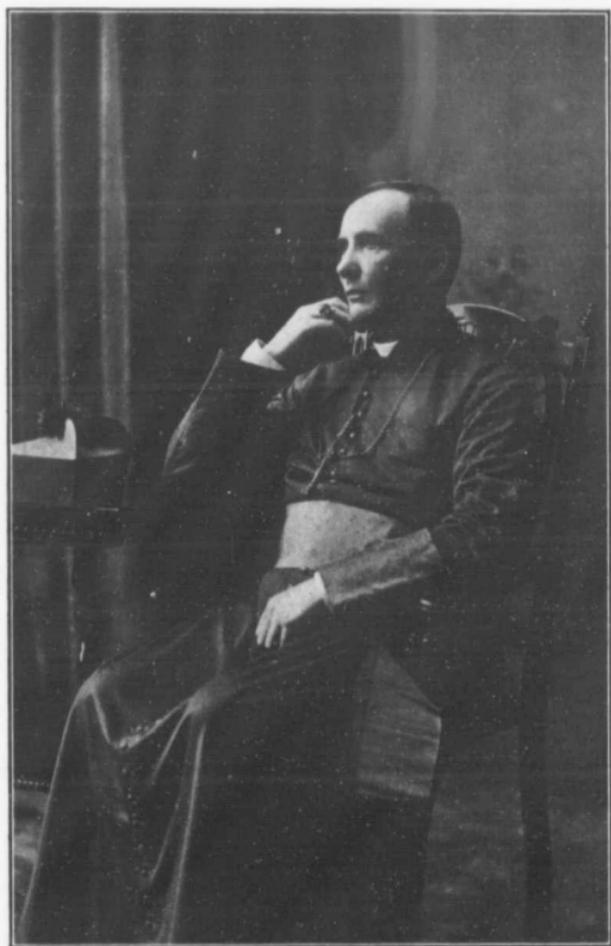
FONDÉS PAR

La Maison de Montréal





SENOR GARCIA MORENO, qui assuma, au nom de son Gouvernement, les frais de la fondation du Bon-Pasteur de Quito. Il fut de plus pour l'Œuvre un sage conseiller et un père dévoué.



SA GRANDEUR MGR O'BRIEN,  
Archevêque d'Halifax lors de la fondation du Bon-Pasteur  
en 1890.



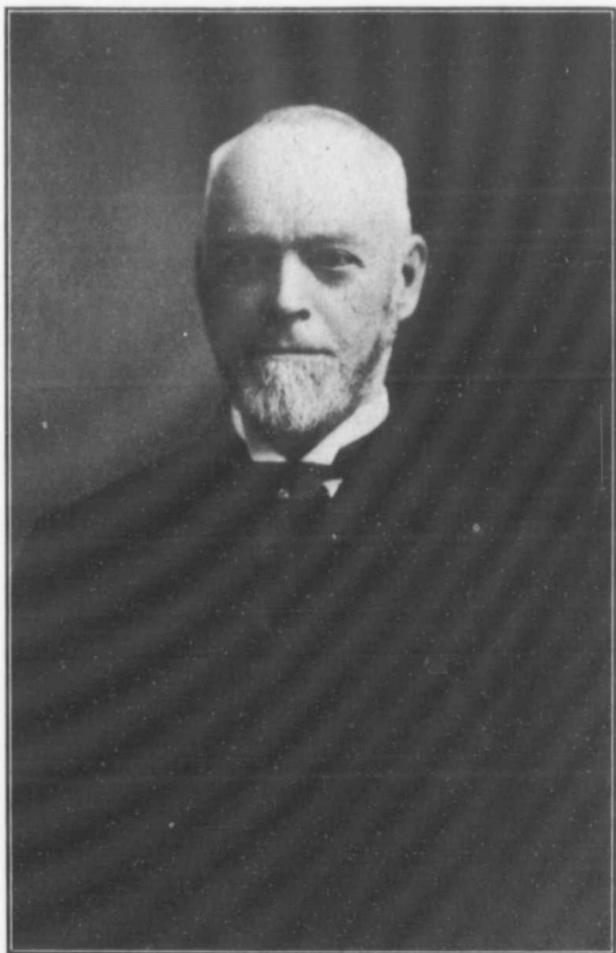
SA GRANDEUR MGR McCARTHY,  
Archevêque actuel d'Halifax.



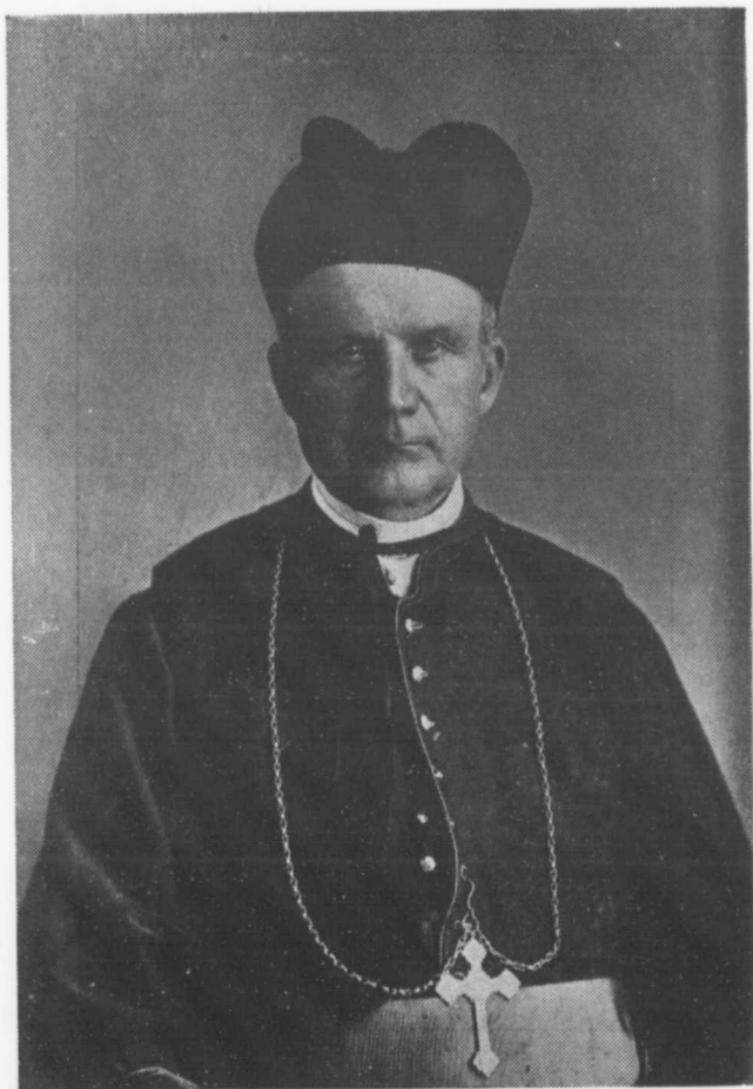
MGR EDWARD MURPHY,  
Fondateur du Bon-Pasteur d'Halifax.



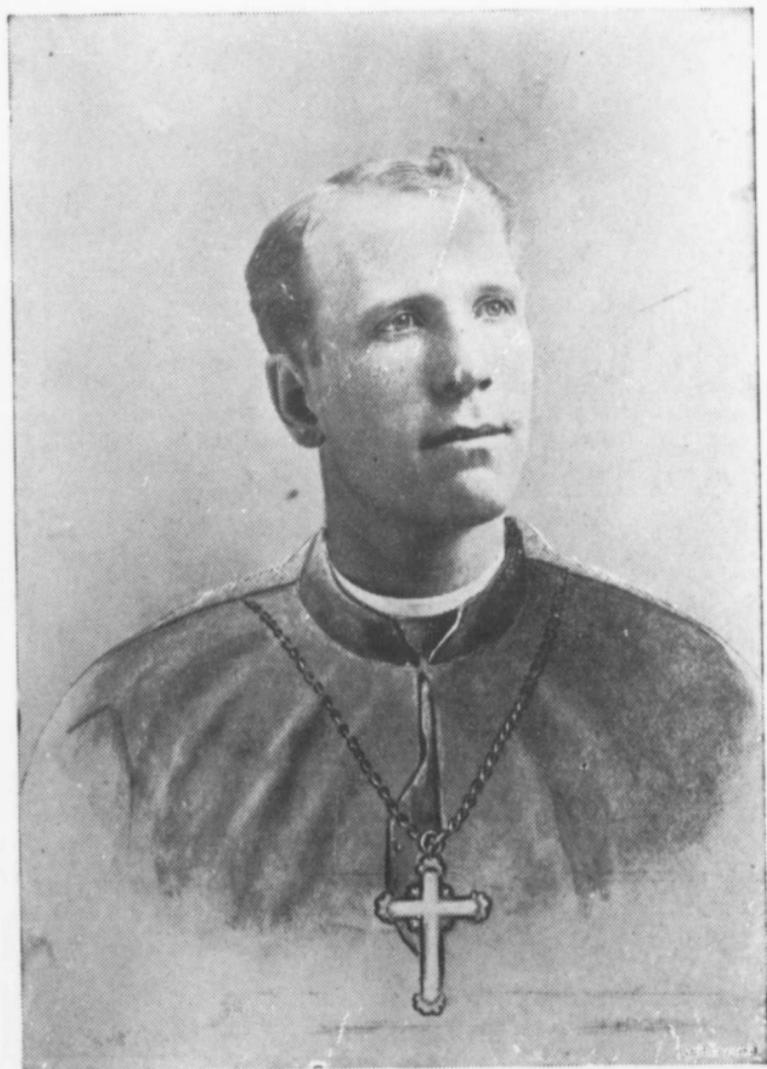
MADemoiselle GENEVIÈVE WALSH,  
Bienfaitrice insigne du Bon-Pasteur d'Halifax.



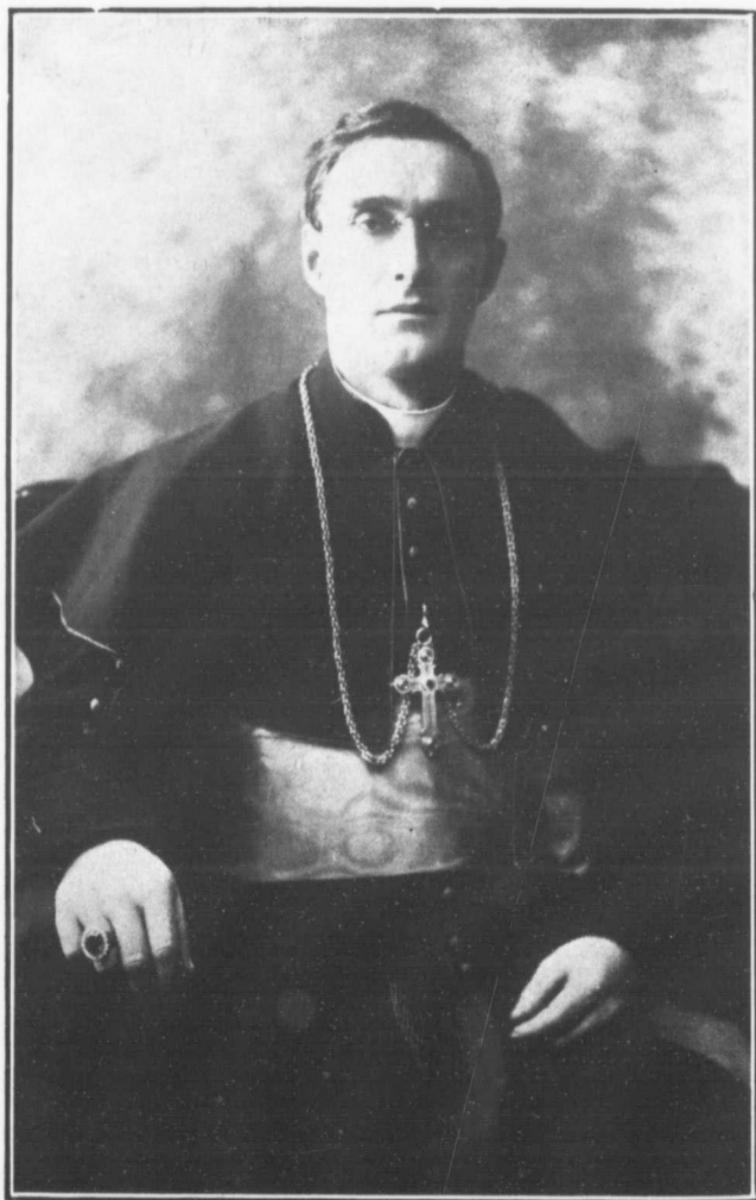
MONSIEUR WILLIAM CHISHOLM,  
Bienfaiteur insigne du Bon-Pasteur d'Halifax.



SA GRANDEUR MGR SWEENEY,  
Fondateur du Bon-Pasteur de Saint-Jean, N.B.



SA GRANDEUR MGR TIMOTHY CASEY,  
Bienfaiteur insigne du Bon-Pasteur de Saint-Jean, N.B.



SA GRANDEUR MGR LEBLANC,  
Evêque actuel de Saint-Jean, N.-B.



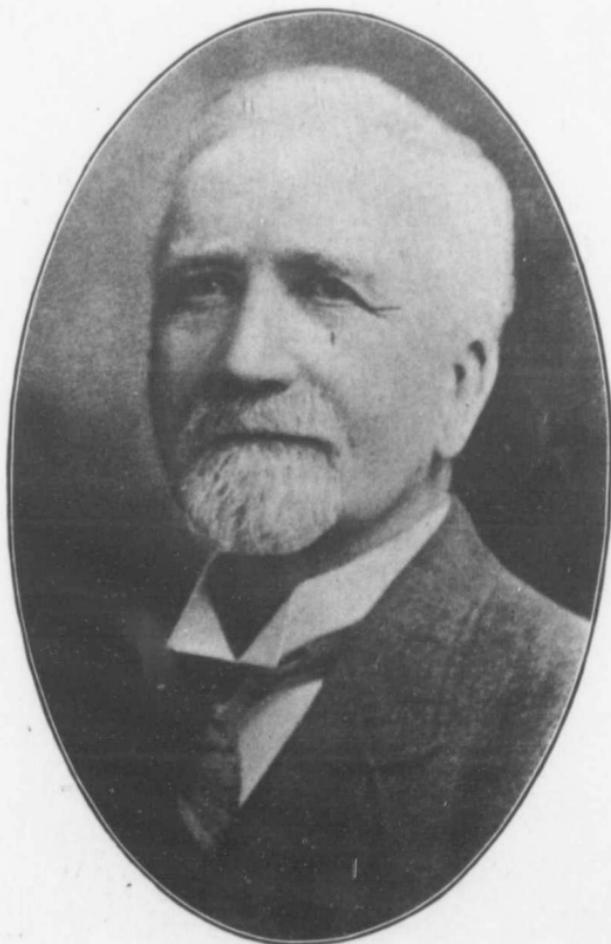
SA GRANDEUR MGR ADÉLARD LANGEVIN,  
Archevêque de Saint-Boniface.  
Fondateur du Bon-Pasteur de West-Kildonan.



MGR CHERRIER, Prêlat de Sa Sainteté,  
Curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg.  
Bienfaiteur du Bon-Pasteur.



MONSIEUR N.-J. RODNEY, WINNIPEG,  
Bienfaiteur du Bon-Pasteur.



MONSIEUR N. BAWLF, WINNIPEG,  
Bienfaiteur du Bon-Pasteur.



MONSIEUR E.-J. LANGFORD, WINNIPEG,  
Bienfaiteur du Bon-Pasteur.



MONSIEUR EMOND MCKENTY, WINNIPEG.  
Bienfaiteur du Bon-Pasteur.

# POÉSIE

COMPOSÉE POUR L'INAUGURATION

DE LA

MAISON SAINTE-DOMITILLE

9 OCTOBRE 1915.

---

Des enfants s'amusaient sur ces routes poudreuses  
Tout près de leurs parents. Dans le calme des soirs,  
Le soleil qui dorait leurs figures rieuses  
Faisait danser leur âme à travers leurs yeux noirs.  
Une foule soudain parut sur la colline,  
Un jeune homme lassé — douze hommes recueillis  
Qui le suivaient — cherchant la bourgade voisine  
Au flanc du mont voisin, par-dessus les taillis.  
Alors un cri partit : "La troupe du prophète!  
Et cet homme lassé, c'est Lui, le grand Docteur!"  
Et la foule accourait, chacun lui faisait fête.  
— Jésus passait sans voir, très las et l'air songeur —  
Mais les petits enfants tressaillaient d'allégresse,  
Ils voulaient voir Jésus et lui baiser la main.  
Or, tandis que, vers lui, chaque lutin s'empresse,  
Les Apôtres dressés leur barrent le chemin :  
"Allez-vous-en, gamins! Tout le jour et sans trêve,  
"Il a parlé du Ciel. Voyez, le Maître est las.  
"Demain, Jésus ira vous parler sur la grève.  
"Laissez-le reposer, portez ailleurs vos pas!"

Les enfants sont muets, leurs yeux sont pleins de larmes.  
Mais Jésus se retourne au bruit de ces gros mots.  
Lui qui de tous les cœurs veut chasser les alarmes  
Pourra-t-il donc passer sans calmer leurs sanglots !  
Il s'arrête, il s'assied et là, parmi les prêtres  
Il appelle, chagrin. . . . "Laissez donc cet enfant.  
Laissez-les tous venir." — Au loin les asphodèles,  
Courbés vers le Seigneur, exhalaient leur encens.

— Ce soir-là, les enfants, les petits que nous sommes,  
Ont retrouvé leur place aux genoux de Jésus.  
Nous étions les derniers dans la foule des hommes.  
Nous sommes les premiers — Modèles des élus.

— Les Apôtres, confus, écoutaient en silence :  
"Chers petits, dont le cœur est un lis parfumé,  
"Jusqu'au soir de la vie, embaumez l'innocence,  
"Que votre doux regard des âmes soit aimé.  
"Votre cœur est sans fiel, votre âme est sans souillure.  
"Aux pécheurs endurcis vous parlerez du ciel.  
"Heureux qui sauveront du mal votre âme pure,  
"Et garderont ce vase au doux parfum de miel.  
"Malheur, malheur, malheur à ces âmes cruelles,  
"Qui sur ces fleurs du ciel haineront l'ouragan,  
"Qui flétriront l'éclat de corolles si belles !  
"—Et toi, pauvre, orphelin, approche, mon enfant !  
"Oui, je veux la bénir à jamais l'âme vierge  
"Qui te protégera, qui donnera ses jours,  
"Ses veilles ; consumant son ardeur comme un cierge  
"Pour éclairer ton cœur vers de nobles amours."

Vous entendez, chrétiens ? Dieu bénira ces Mères,  
Qui nous aiment ici comme on aime un enfant.  
Le bon Jésus rendra leurs peines moins amères,  
Et fera de leur mort un départ triomphant.

Bénis soient les chrétiens aux mains toujours ouvertes,  
Qui veulent de nos cœurs garder l'or toujours pur,  
Qui veillent sans dormir nos moissons encore vertes.  
Leur étoile a déjà sa place dans l'azur.

Si le ciel recevra ceux qui, la main tremblante,  
Ont offert aux souffrances l'aumône d'un peu d'eau,  
Ils brillent là-haut, ceux qui d'une âme errante  
Auront guidé les pas vers un bonheur nouveau.

*Louis LeBarzic, eud.*

---